



Direction Départementale des Territoires

Service Gestion des Ressources et des Milieux Naturels

ARRETE PREFECTORAL N° 2012034 - 008

**PORTANT SUSPENSION DE LA CHASSE DE CERTAINS OISEAUX MIGRATEURS**

Le Préfet de la région de Franche-Comté  
Préfet du Doubs  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'environnement, notamment son article R424-3 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2011-158-0022 fixant les dates d'ouverture et de clôture de la chasse pour la campagne 2011-2012 dans le département du Doubs ;

Vu les observations et données fournies par l'office national de la chasse et de la faune sauvage, notamment dans le cadre de son protocole "grands froids" ;

Vu l'avis de la fédération départementale des chasseurs ;

**CONSIDERANT** la nécessité de protéger certaines espèces d'oiseaux migrateurs pendant une période de gel intense et prolongée ;

Sur proposition de la directrice départementale des territoires ;

**ARRETE**

**Article 1.** La chasse des oiseaux de passage est suspendue sur l'ensemble du territoire du département du Doubs du 4 février 2012 au 10 février 2012 à minuit :

*Oiseaux de passage concernés :*

*bécasse des bois, caille des blés, tourterelle des bois, tourterelle turque, grive draine, grive litorne, grive mauvis, grive musicienne, merle noir, pigeon biset, pigeon colombin, pigeon ramier.*

**Article 2.** La directrice départementale des territoires du Doubs, le Colonel commandant le groupement de gendarmerie du Doubs, les commissaires de Police, le service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, le directeur départemental de l'office national des forêts, ainsi que toutes autorités habilitées à constater les infractions à la police de la chasse sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs et affiché dans toutes les communes par les soins des maires.

Fait, le 3 février 2012

Le Préfet,

Pour le Préfet  
Le Secrétaire Général

Pierre CLAVREUIL